



# Le Tract

JUILLET-AOUT 2015

N° 253

Rédaction, Impression et Expédition : Marie-Claude RABANY & Marie-Jo PROFOND

## PRESIDENT

Pierre RABANY  
5, rue du Zouave  
69210 LENTILLY  
☎ 04.74.01.75.85

## VICE-PRESIDENTE

Antoinette BLANC-MATHIEU  
143 ch.de la Tour  
Clermont  
38850 CHIRENS  
☎ 04.76.35.27.57

## VICE-PRESIDENT

(Rétrovillette)

Philippe LACROIX  
13 bis Avenue de la Gde  
Armée  
69500 BRON  
☎ 09.51.18.14.52

## SECRETAIRE (Lyon)

Lionel BONNIN  
351 F route de Ravel  
69440 ST LAURENT  
D'AGNY  
☎ 04.78.48.21.53

## SECRETAIRE (Grenoble)

Raymond DELAUP  
5 rue de l'Ecureuil  
38130 ECHIROLLES  
☎ 04.76.22.06.31

## TRESORIER

Daniel DOUILLET  
Chemin de la Pousse  
01390 St André de Corcy  
☎ 04.72.26.19.13

## TRESORIER Adjoint

Dominique AUDREN  
6 allée des Eglantiers  
38640 CLAIIX  
☎ 04.76.98.86.91

## EDITORIAL



Bonjour à tous,

Malgré les fortes chaleurs que nous subissons depuis le mois de juin, j'espère que vous avez roulé avec vos tractions en toute sérénité.

Un petit retour 80 ans en arrière : le 3 juillet 1935 décès d'André Citroën et le 20 juillet 1935 François Lecot prenait le départ de son raid de 400 000 km au volant d'une Traction 7 de série qu'il a acheté personnellement. Ce raid durera un an.

Le 2<sup>ème</sup> dimanche de septembre aura lieu la sortie Inter-Clubs, bulletin d'inscription dans ce tract.

*Bonnes vacances à tous.*

PIERRE

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2015

DATES	OBJETS	LIEUX
5 juillet	Pique-nique Autorencard	SATHONAY (38)
JUILLET	PAS DE REUNION	LYON (69)
JUILLET	PAS DE REUNION	GRENOBLE (38)
AOUT	PAS DE REUNION	LYON (69)
AOUT	PAS DE REUNION	GRENOBLE (38)
6 septembre	Fête de la pêche de vigne	SOUCIEU EN JARREST (69)
13 septembre	Sortie Inter-Clubs Citroën	VILLEFRANCHE (69)
18 septembre	Réunion mensuelle	CHAMPAGNE (69)
25 septembre	Réunion mensuelle	GRENOBLE (38)



Bon Anniversaire à :

Daniel Després 6 juillet  
Hervé Favre Des Cotes 10 juillet  
Bernard Legros 21 juillet  
Pierre Charrière 26 juillet  
Jean-Pierre Decosterd 26 juillet  
Pierre-Willy Vial 26 juillet  
Patrick Chatillon 28 juillet  
Claude Clerc 31 juillet  
Robert Brun 4 août  
Eric André 5 août  
Denis Gachet 24 août  
Antoinette Blanc-Mathieu 26 Août  
Philippe Lacroix 29 août

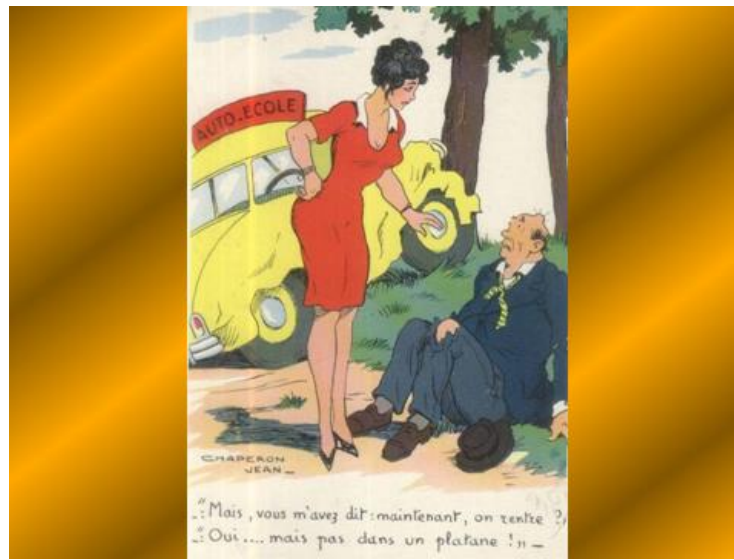


Mme Gabrielle Rabiet, son fils Alain et ses enfants,  
Mme Josette Fayolle, ses enfants Evelyne et Bernard,  
Les familles Balmont, Bruny, Tissot, Carret-Delormas

Très touchés par les témoignages de sympathie que vous leur avez apportés lors du décès de :

**Monsieur  
François Gabriel FAYOLLE**

Vous adressent leurs sincères remerciements.



## COUBLEVIE les 14 juin 2015

Nous nous sommes retrouvés 7 membres du club pour cette manifestation, 4 Lyonnais et 3 Grenoblois. Nous avons assisté à un concours d'élégance auquel Colette a participé en tant que membre du jury, dont mon choix aurait été en premier l'Aronde (première voiture que j'ai conduit) et en deuxième choix la Dyane (qui m'a rappelé mai 68 et les babas-cools).



Pierre

"Si vous décidez avec votre vieille (auto) de sortir une vieille qui n'est pas votre vieille légitime voici ce qu'il peut vous arriver."

## NOS JURISTES VOUS E

### L'Automobile et l'Adultère

...

L'actualité juridique nous oblige à revenir une fois de plus sur le sujet du transport bénévole de voyageurs à bord d'une voiture automobile, qui est qualifié, dans le jargon des hommes de loi, de « transport à titre gratuit ». Ce transport à titre gratuit peut poser aux juges des problèmes bien délicats ; jugez plutôt.

Mme L... trompait son mari. Un jour elle partit avec le sieur C..., dans la voiture de ce dernier, à la recherche d'un hôtel discret à la campagne. Le couple adultère, au lieu de la retraite qu'il rêvait, se rencontra à un détour de la route avec un platane contre lequel la voiture s'écrasa. La dame L... fut tuée sur le coup. Son mari, tant en son nom personnel qu'au nom de l'enfant né du mariage, demanda des dommages-intérêts au sieur C...

Le problème était délicat. L'accident n'avait eu aucun témoin. La victime était muette pour toujours ; le chauffeur se gardait bien de donner des détails qui eussent pu entraîner pour lui une condamnation. Cependant, comme il s'agissait d'un transport à titre gratuit, le mari, deux fois infortuné, devait prouver que C... avait commis une faute en conduisant sa voiture.

Les juges du tribunal de Dijon qui durent juger cette affaire eurent une idée ingénieuse : le transport, en ce cas, n'était pas gratuit puisque C... en attendait un avantage certain bien que contraire à la morale. Dès lors, C... devait être tenu

de conduire sa voyageuse à bon port faute de quoi il devait être condamné comme présumé coupable d'imprudences.

L'affaire fut portée en appel devant la Cour de cette même ville de Dijon et cette fois les conseillers, rendus pudiques par leur âge plus canonique que celui des magistrats de première instance, se voilèrent la face devant semblable décision. Nous ne pouvons, pensèrent-ils, maintenir la condamnation à des dommages-intérêts qui se trouve, en fin de compte, reposer sur le comportement immoral d'une épouse et d'une mère ; d'autre part, comment assimiler à la voyageuse qui a pris un billet de car ou de chemin de fer la femme qui se rend à un rendez-vous coupable dans la voiture de son complice ? La Cour, en conséquence, a réformé la première décision et repoussé toute demande de dommages-intérêts (26 janvier 1950, DJ. 175.50).

Le problème était ici plus moral que juridique.

Ami lecteur, qu'en pensez-vous ? Pour moi j'estime tout simplement que les conseillers de Dijon, à force de pudeur, ont puni indirectement un innocent, le petit enfant de la morte, qui se trouve privé de sa mère et qui, en outre, ne peut demander aucune réparation à celui qui, tenant le volant, a causé ce dommage sans mesure.

G. MADIER, Avocat,  
Membre de la Commission  
de Contentieux de l'A.C.R.



**MÉDAILLE D'AMOUR**  
" SOUVENIR A L'AIMÉE "

Car vois-tu, chaque jour, je t'aime davantage  
Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain.  
Rosemonde Gérard-Rostand.

**A. AUGIS**  
FABRICANT-EDITEUR  
32, Rue de la République  
**LYON**

**AUTOMOBILISTES...**

**S**i votre carrosserie est usagée,  
Si elle est accidentée,  
Si vous voulez la faire repeindre,  
Si vous voulez la faire regarnir,  
Si elle a besoin de housses,  
Si les serrures ne ferment pas,  
Si les glaces montent mal,  
Si une glace est cassée,  
Si vous voulez faire carrosser votre châssis en break ou fourgonnette,  
Si, sur un châssis poids lourd, vous désirez un camion ou un fourgon,

**Marcel BREILLET**  
**CARROSSIER**

dispose pour cela d'un personnel important et expérimenté et d'un stock de pièces de toutes sortes.

12, rue Barthélemy-Aneau  
(face 287, rue Garibaldi)  
**LYON**  
Téléph. : P. 34-31

Article fourni par Doudou (Article d'avril 1950 paru dans le journal de l'A.C.R.)

# Sortie à BIOL le 28 juin 2015



Photos Hervé





# entre cols et faux-cols

## dimanche 13 septembre 2015

Organisé par *Idéale-DS Rhône Alpes, Traction Rhône Alpes, 2 CV Club, Ami club de France, CX Club de France Rhône Alpes,*

Contacts : *Jean Noël MAINAUD 06 11 64 19 55 – Pierre RABANY 06 45 32 94 01*

### programme :

rassemblement : **8 h 30**

Rond Point de l'AVE MARIA, parking sortie autoroute A6 **Villefranche nord**  
accès parking : faire le tour du rond point et revenir vers l'entrée de l'autoroute (sens Lyon)

### café-croissant :

parking de la salle polyvalente à ARNAS (500 m à la sortie du village)

circuit : (env. 110/115 km)

BLACERET - col de la Vieille Morte - relais du Parasoir -  
Col de la Croix Montmain puis Croix Rosier (**nota : route étroite** du Parasoir à Marchampt)  
MARCHAMPT, (**nota : route très étroite** entre MARCHAMPT et LES SANTAILLERS)

Col de Crie **12 h / 15 h / halte déjeuner « casse-croûte »**, *fourni* (sous préau)

descente vers l'Azergue : direction Chenelette, Claveisolles, La Mure s/Azergue,  
OINGT : **16 h** *arrêt cave / musée araire et auto, domaine de la Guillardière*

retour libre **17 h**

## **Bulletin d'inscription**

*sortie inter-clubs du 13 septembre 2015*

NOM : ..... Prénom : ..... Voiture (marque, année) : .....

nombre de personnes : ..... x 12 € = ..... €

bulletin d'inscription à retourner avec un chèque **avant le 30 août 2015**

à l'ordre de **Traction Rhône Alpes**  
chez Pierre RABANY  
5 rue du Zouave 69210 LENTILLY

### Note avertissement

Le circuit proposé consiste en une promenade libre selon l'itinéraire ci-dessus suggéré, Celui-ci comporte des sections de routes étroites, voire très étroites (notamment entre Marchampt et les Santailles) lesquelles requièrent la vigilance des conducteurs et une aimable courtoisie lors de croisements avec des véhicules en sens inverse ;

la boisson est laissée libre au « casse-croûte de mi-journée » à consommer avec modération en respect de la réglementation en vigueur



## entre cols et faux-cols dimanche 13 septembre 2015 serpentent entre vignes et sapins

**rassemblement : 8 h 30**

Rond Point de l'AVE MARIA, *parking sortie autoroute A6 Villefranche nord*  
accès parking : (à la sortie du péage) faire le tour du rond point et revenir vers l'entrée de l'autoroute (sens Lyon), (parking à droite)

sanitaires : sortie d'autoroute

**café-croissant :**

ouvert, à quelques minutes du rassemblement, sur le parking de la salle polyvalente à ARNAS  
(500 ml à la sortie du village)

**circuit :** (env. 110/115 km)

- parking salle polyvalente d'ARNAS
- D43 jusqu'à BLACERET
- SALLE ARBUISONNAS
- col de la Vieille Morle, (*point de vue /parking*)
- relais du Parasoir
- Col de la Croix Montmain puis Croix Rosier (**nota : route étroite** du Parasoir à Marchamp)
- MARCHAMPT,  
**nota : route très étroite** entre MARCHAMPT et LES SANTAILLERS (Point de Vue)  
voir note complémentaire
- col de Crie / *halte déjeuner* « casse- crôte » (fourni, servi sous préau)
- descente vers l'Azergue : direction Chenelette, Claveisolles, La Mure s/Azergue,
- OINGT : **arrêt cave /musée araire et auto**, domaine de la Guillardière
- retour libre

**Note avertissement**

Le circuit proposé consiste en une promenade libre selon l'itinéraire ci-dessus suggéré. Celui-ci comporte des sections de routes étroites, voire très étroites (notamment entre Marchamp et les Santalliers) lesquelles requièrent la vigilance des conducteurs et une amabilité courtoise lors de croisements avec des véhicules en sens inverse ; la boisson est laissée libre au « casse-croûte de mi-journée » à consommer avec modération en respect de la réglementation en vigueur

**Note complémentaire :**

- regroupement sur parking entrée autoroute VILLEFRANCHE NORD **8 h 30**  
grand parking accessible également à partir de la N6 (rond point de l'Ave Maria) et sortie Nord de l'Autoroute
- « **café-croissant** » offert sur parking de la salle polyvalente d'Arnas
- itinéraire alternant en paysages de vignes et sapins
- *quelques parties en route étroite, voire très étroite (roulage à env 30 km/h)*  
mais très bucoliques ...
- **pause déjeuner « casse-croûte » :**  
au col de Crie, servi sous préau couvert :
  - *charcuterie artisanale (saucisson, terrine de campagne, rôti de porc cuit ou jambon blanc)*
  - *tarte chaude aux légumes (ou salade verte)*
  - *fromage blanc*
  - *tarte aux fruits*
  - *café*
- boisson : libre, (à charge des participants)
- **arrêt-pause « fin de parcours » :**  
au village de OINGT : domaine de la Guillardière  
dégustation-vente  
visite d'exposition matériel araire et automobile
- retour libre (env. 17 heures)

## Code de la route

Nouvelles lois à partir du **1 juillet 2015** :

- L'interdiction de fumer en voiture avec des mineurs (68 euros d'amende).
- Interdiction de manger au Volant (75 euros d'amende). [Même un petit beurre ?](#)
- Interdiction au Kit Main Libre (135 euros / 3 Points)
- Interdiction de fouiller dans la boîte à gants en roulant...
- Ecouter de la musique trop fort (empêchant d'entendre la circulation) (75 euros d'amende). [A partir de quel niveau c'est trop fort ?](#)
- Interdiction du port d'écouteurs, oreillettes ou casques audio en conduisant (135 euros / 3 Points)
- Pour les conducteurs novices la limite autorisée passera à 0,2 g/l d'alcool dans le sang au lieu des 0,5 g/l en vigueur aujourd'hui. (135 euros et 6 points). [C'est à dire retrait du permis.](#)
- Se maquiller même à l'arrêt dans les bouchons (75 euros d'amende ). [Va falloir se lever plus tôt le matin...](#)
- Regarder un écran non destiné à l'aide à la conduite (150 euros d'amende / 3 Points).

Document envoyé par DOUDOU



## 60 ans de la DS à ROUBAIX

Lors de notre participation aux 60 ans de la DS à Roubaix les 27 et 28 juin 2015 nous avons assisté au départ officiel du rallye « Cercle Polaire Arctique » organisé par Tractions sans Frontières après avoir roulé sur la piste du vélodrome. A cette occasion nous avons rencontré Pierre Philibert, ancien membre du club qui nous a envoyé le courrier et les photos qui suivent :

[Bonjour à tous, \(11/07/15\)](#)

[Nous sommes aujourd'hui à Geiranger, dans le fjord le plus étroit de Norvège.](#)

[C'est très beau et il y survole un très agréable nuage bleuâtre à l'odeur de mazout grâce aux bateaux de croisière Anglais qui mouillent dans la baie et dégage forte fumée à longueur de nuit de journée.](#)

Un vrai bonheur. On accepte bien n'importe quoi puisque ça rapporte du pognon...  
Je croyais que les Norvégiens étaient écolo, j'ai dû me tromper.

Soyons positif, nous avons traversé de beaux endroits, la météo n'est pas trop mauvaise, nous avons eu un peu de pluie, il ne fait pas trop froid et on ne souffre pas de la chaleur.

Il y a encore un peu de neige a 700m d'altitude, et vraiment beaucoup a partir de 1300/1500m. On peut supposer qu'il doit se remettre a neiger a partir du 15 aout.

Question ensoleillement, il ne fait jamais nuit!!!! A partir de minuit il fait un peu plus sombre et a 4 heure, c'est de nouveau grand jour. C'est plutot étonnant.

On arrive quand même a dormir.

Je vous joins quelques photos qui vous donnerons une petite idée du pays.

Bises à tous.

Pierre Philibert



Voiture à vendre : Traction 11BL de 53.Sortie de grange. M.Besauger. 06 45 75 45 02.

Recherche manivelle pour traction 15 de 51.Ailloud 06 32 52 62 79.